

<p>D 24-99</p> <p>ACQUISITION D'UN ENSEMBLE DE PARCELLES SITUÉES ROUTE DE LA VALLÉE A HOULGATE.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit décembre à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p><u>Présents :</u> Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie, DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoint au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Céline VOISIN, Didier FRAGASSI, Antoine ARIF et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p><u>Absent excusé :</u> Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
--	--

Elisabeth LEGRAND présente aux membres de l'assemblée délibérante le projet d'acquisition de plusieurs parcelles de terrain, situées Route de la Vallée à HOULGATE et cadastrées :

section AN n° 358, d'une superficie de 336 m²,
section AN n° 359, d'une superficie de 30 m²,
section AN n° 360, d'une superficie de 12 m²
section AN n° 370, d'une superficie de 1m²,
section AN n° 372, d'une superficie de 1m²,
section AN n° 373, d'une superficie de 20 m²,
section AN n° 374, d'une superficie de 31 m²,
Section AN n° 375, d'une superficie de 2918 m² ; soit une superficie totale de 3 349 m².
(cf. plan en annexe)

Ces parcelles sont actuellement propriétés d'une filiale du groupe Sébastien JEAN – ART AMENAGEMENT sise 24 rue du Quadran à FLEURY SUR ORNE (14).

Lesdits terrains sont situés en zone NL du PLU de HOULGATE : inconstructibles et situés en zone humide.

Après négociations, le prix de vente a été fixé à 5 500 € pour la totalité des parcelles, les frais de notaire étant à la charge de la mairie.

Elisabeth LEGRAND informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres de la commission « urbanisme » en date du 11 décembre 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité,

- d'approuver l'achat par la mairie de HOULGATE des parcelles cadastrées AN n° 358, 359, 360, 370, 372, 373, 374 et 375 sises Route de la Vallée à HOULGATE d'une superficie totale de 3 349 m² pour un montant de 5 500 €;
- que les frais d'acte seront à la charge exclusive de la mairie ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes afférents à ce dossier.



Olivier COLIN,
Maire.